L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 JANVIER 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10 par semestre, $5 par trimestre, $3 par mois, 75 cents.
Prix d'un exemplaire, 5 cents.
EDITION HEBDOMADAIRE
Publiée tous les Mardi et le Samedi :
Par an, $5. par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à cour de 30 jours, sont payées à raison d'un dollar par carré de 12 lignes, ou moins, pour chaque insertion ordinaire, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la valeur d'un carré ou plus, qui ne seront pas payées d'avance, seront payées à raison de 25 cents par carré de 12 lignes, pour chaque insertion ordinaire, et 20 cents pour chaque insertion subséquente.

Les annonces publiées par intervalles, pendant un temps déterminé, seront payées à raison de $1 par carré de 12 lignes, pour chaque insertion.

Les annonces publiées régulièrement et souvent dans une période donnée, comme une, six ou douze fois par semaine, ou une fois par mois, dans la page éditoriale, paieront 50 cents par carré de 12 lignes, pour chaque insertion.

Les annonces publiées régulièrement et souvent dans une période donnée, comme une, six ou douze fois par semaine, ou une fois par mois, dans la page d'annonces, paieront 25 cents par carré de 12 lignes, pour chaque insertion.

Les annonces publiées régulièrement et souvent dans une période donnée, comme une, six ou douze fois par semaine, ou une fois par mois, dans la page d'annonces, paieront 20 cents par carré de 12 lignes, pour chaque insertion.

Toutes annonces transitoires doivent être payées d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de publicité pour ne pas être envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions à ce départ, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shériff, à 10 heures et demie, au coin des rues St-Pierre et Dauphine— Le fonds d'une pharmacie.

Par John Q. Nelson, en No 32 de la rue du Quartier, à 10 heures, les installations de lunette et de pot, meubles, verres, fourneau de cuisine, &c. des lieux.

Par S. Guinault, coin Bienville et Passage de la Bourse Maspero, &c. &c.

Par Mc Hodges & Marks, au No 38 de la rue de Chartres— Marchandises sèches, lingerie, &c. &c. frais à chevaux et à mulets, cuirs à coton, blouses, &c.

Par A. Bolton, au No 66 de la rue de Chartres— Marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de fantaisie, &c. &c. sans réserve.

☞ Acheter vos cendriers chez M. Ernest Turpin, 33 Theâtre Lovée.

ATTENTION !!

☞ Pharmacie à louer par le Shariff.

Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures, a., sur les lieux, à coin de St Pierre et Dauphine, Dernière District, d'une pharmacie.

Vente de meubles.— Aujourd'hui, 11 du courant, à sept heures, à 6 heures du matin, par le ministère de John Q. Nelson, encanteur, des installations de lunette et un lot de meubles meublant, rue du Quartier, No 32.

Ventes de tabac à l'encan.—MM. R. Brown & Co., rue Chartres, vis-à-vis d'Orléans, vendront aujourd'hui, à 10 heures, en ordre régulier, tous les marchés de tabac, de la vente à neuf heures du matin en feuilles, comme aussi à Richmond et à Louisville. Les acheteurs de tabac sont requis de rendre compte des soins, et particulièrement, Voir l'annonce dans une autre colonne.

Les formalités de Douane.

La Nouvelle-Orléans, nous l'avons dit bien souvent, doit être le grand marché de la vallée du Mississippi pour les producteurs comme pour les consommateurs. Il n'est pour cela qu'elle aux premiers des avantages incontestables, pour la vente et l'exportation directe de leurs produits, et aux seconds, un approvisionnement à bon marché pour toutes les marchandises dont ils ont besoin. Economie dans les frais de transport, économie dans les droits de tonnage, de surfaces, de passage et dans les commissions, voilà les profits sûrs qu'il faut tendre à réaliser pour faire de notre place un marché avantageux. Dans ce but, il faut d'une part que les produits destinés à l'Europe puissent être exportés directement et avec le moins de frais et le moins de délais par elle, afin que le producteur de coton puisse obtenir un prix raisonnable de sa récolte, et de l'autre il faut que les marchandises étrangères destinées à la consommation locale puissent être vendues à aussi bon marché que sur les places d'importation du Nord. Le seul moyen d'arriver à ce double résultat c'est de généraliser le système des exportations et des importations directes. Nos négociants et nos capitalistes sont depuis longtemps convertis à cette vérité et le prouvent tous les jours qu'ils sont disposés à encourager toutes les entreprises destinées à établir des communications plus directes et plus rapides entre notre port et les ports européens.

Nous avons déjà une ligne de vapeurs entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et le mois prochain, la *Diana* doit inaugurer la ligne qui reliera notre ville avec le port français de St Nazaire. Nos relations avec le Mexique tendent à se multiplier et tout indique que le nombre des navires destinés à étendre nos communications avec l'étranger s'accroîtra bientôt d'une façon satisfaisante. C'est donc le cas de faire ressortir l'importance du rôle que les autorités de la Douane peuvent jouer dans les circonstances actuelles.

L'honorable M. Kellogg, collecteur de la Douane de la Nouvelle-Orléans a montré un esprit trop libéral et un intérêt trop vif en ce qui concerne l'avenir de cette ville pour que nous ne le considérions pas comme disposé à faire tout les concessions propres à encourager le mouvement si rapide vers notre port.

Les formalités de Douane ont été de tout temps obstacles aux commerçants et aux voyageurs, et elles ont donné lieu à de nombreuses plaintes qui si elles ont été parfois exagérées, ont été généralement très souvent justifiées. Le collecteur a pour devoir de sauvegarder les intérêts du Trésor et ce devoir l'oblige à se montrer quelquefois rigoureux, mais tout en prenant les précautions que la fraude peut rendre nécessaires, il désirera de lui épargner aux importateurs et surtout aux voyageurs des ennuis et des délais qui ne sont de nature à décourager les expéditeurs de marchandises ou les immigrants.

Le collecteur de la Douane peut en modifiant les dispositions données à ses employés ou en leur donnant l'explication de celles qui sont déjà données dans ce sens, exercer une grande influence sur nos relations directes avec les pays étrangers, et s'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de notre communauté. La Douane de New York n'est guère bien vue des voyageurs qui font revenus d'Europe par cette voie, et elle se montre surtout tracassière en vers ceux qui appartiennent aux Etats du Sud. En accordant dès premiers temps aux passagers des steamers venant d'Europe pour l'examen de leurs bagages et aux importateurs pour les entrées qu'ils ont à faire, Mr. Kellogg donnera ainsi un encouragement direct aux nouvelles lignes, et il contribuera à l'accroissement de la prospérité de la Nouvelle-Orléans. Nous espérons donc qu'il fera à cet égard tout ce qui dépendra de lui pour aplanir les obstacles.

TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.

Nous publions dans nos colonnes d'annonce un tableau des départs de la Compagnie générale transatlantique française pour le nouveau service de la ligne régulière entre la Nouvelle-Orléans et St Nazaire et pour tous les points des deux Amériques desservis par les autres lignes de la Compagnie, avec lesquelles la ligne de la Nouvelle-Orléans correspondra. Ce tableau est destiné à consulter pour les voyageurs et ils y trouvera tous les deux jours dans l'*Abeille* pendant un an. Il contient les différentes conditions du passage. On trouvera d'ailleurs obtenir toutes les autres renseignements de l'obligeant agent de la Compagnie, M. Victor Perrichet dont le bureau est rue de la Commune No 18.

Chaque bâtiments ariens déjà annoncé le steamer *Derbon* fera son premier voyage au mois de février et il partira de notre port le 13 de chaque mois pour la Havane afin de correspondre avec les grands steamers de la ligne de Vera-Cruz à St-Nazaire. Les avantages de ce nouveau service pour les voyageurs et pour les importateurs seront incalculables, et nous verrons avec plaisir inaugurer ces communications directes entre la Nouvelle-Orléans et la France que les intérêts des deux pays réclamaient impérieusement.

☞ Nous apprenons, par une dépêche à M. David McConard, agent, que le navire à vapeur *Montgomery*, expédié d'ici pour New York, a gagné la mer le 9 du courant à 9 heures du soir.

WHISKEY D'IRLANDE.—Nous signalons aux amateurs de cette liqueur renommée le fait que M. Bienvenu et Villeré, 157 rue Commune entre St-Charles et Carondelet, en ont reçu dix pipes d'une qualité supérieure, qu'ils vendront par quantités à la convenance des acheteurs. Une personne qui également en magasin de moutre que nous pouvons recommander comme un article excellent et digne de figurer sur la table des connaisseurs.

COFFRES-FORTS DE HERRING.—Les coffres-forts de Herring, dont 20,000 sont déjà en usage, ont été éprouvés dans plus de 500 cas d'incendie et ont résisté à toutes les tentatives des voleurs. Mr. Herring, Farrel et Sherman, 73, rue du Camp, annoncent qu'ils sont les seuls fabricants de coffres-forts de banqueiers avec le nouveau métal appelé *spiegel iron*, ou fer crystallisé, qui est plus dur que l'acier le mieux trempé.— Voir l'annonce.

THEATRE DE L'OPÉRA.—La seconde représentation du *Mari à la campagne* a valu hier soir un nouveau succès à MM. Chamonin, Girard, Roche, et à Mmes Blondelet, Damoreau, Gravier et Thorey. Le vaudeville *Le Capucet et la Paye* a été très rondement joué par MM. Roche, Gauthier et Gilbert et Mmes Gennefort et Albert. MM. Gilbert et Alphonse Gauthier ont eu un succès de fou rire dans *Les deux nouveaux*.

C'est ce soir que la troupe italienne fait ses débuts dans le magnifique opéra de Verdi, *Ernani*, que beaucoup de critiques placent au-dessus du Trovatore. Nous y entendrons quatre des principaux artistes : Mme Carlotta Castiglioni, première forte chanteuse, M. Alex. Boetti, premier fort ténor, M. Alex. Ottaviani, baryton et M. Louis Rocco, basse. Les personnes qui ont assisté aux répétitions ont été très satisfaites de la voix et du talent de ces artistes, que le public sera à même d'apprécier ce soir.

Comme la troupe de M. Rondani ne doit donner que quelques représentations, les personnes qui désireront y assister feront bien de retenir leurs places à l'avance.

Demain soir on donnera *La Traviata*.

☞ L'HEURE DU RÉVEIL.—MM. A. E. Blackmar & Co, éditeurs de musique rue du Canal, 167, viennent se publier une fort belle scène militaire pour piano intitulé : *L'heure du réveil*, composée par M. Jules Norès et dédiée au général Beauregard. Nous recommandons ce morceau aux pianistes.

☞ Les Greenbacks et les Robacks sont indispensables au bien-être public, car les uns soutiennent la santé pécuniaire de la nation et les autres préservent la santé physique des individus qui composent la nation.

Mexique.

Par voie de la Havane, on a reçu à New-York, des nouvelles directes de Mexico jusqu'à décembre, et de Vera Cruz du 20. Voici le texte du manifeste du ministère des affaires étrangères de l'empereur Maximilien, dont le télégraphe nous avait transmis un résumé très incomplet :

Ministère des affaires étrangères,
Mexico, 10 décembre 1866.

En acceptant le trône du Mexique, S.M. l'empereur Maximilien ne voulut le faire qu'après s'être assuré de la volonté nationale, au moyen de actes dressés par les populations, après s'être assuré le concours de forces alliées qui, agissant activement intimement à la pacification du pays, et avec la sécurité des rassurances extraordinaires, susceptibles de remplacer les recettes ordinaires, dont le recouvrement régulier était impossible pendant la tourmente. Dans ce but, il fut conclu des traités et des conventions, dont les stipulations garantissent, de la façon la plus solennelle, une entière et puissante alliance pour assurer la paix. Le guerre civile se prolongea néanmoins au-delà de ce qu'on devait espérer, malgré les franches concessions faites par l'empereur aux hommes distingués de l'époque, dans l'une et l'autre des grandes questions vitales de politique et d'administration, pour que le sacrifice auquel il se résignait en consentant le pouvoir fût fructueux et susceptible de produire le résultat désiré.

Parmi ces questions figurent en première ligne les suivantes : convocation d'un congrès national, sur la base de la plus large et la plus libérale, auquel prendront part tous les citoyens de toutes les parties et de toutes les couleurs politiques, pour que chacun d'eux soit consulté, et décider quelle forme de gouvernement la nation adoptera pour l'avenir ; proposition de toutes les mesures qu'pourra la prévoyance, dans le but d'assurer l'organisation complète et définitive du pays ; création de ressources suffisantes pour couvrir le budget ; élaboration des lois nécessaires pour un plus complet développement de colonisation. Les deux conseils ayant reconnu la nécessité de prendre en outre considération tous ces points d'une importance si grande, il convenait d'exiger de ces examiner et de proposer les mesures convenables concernant chacun d'eux. Se trouvant à la tête de son armée, S. M. se réservait de conserver le pouvoir que la nation lui a confié. Elle s'occupe de poursuivre, avec courage et persévérance, la tâche de régénération à laquelle elle s'est consacrée.

Pour faire connaître à la nation sa décision de convoquer un Congrès national, S. M. l'empereur lui a adressé dernièrement le manifeste que Votre Excellence verra dans le *Diario del Imperio* du 6 courant. D'autre part, il a déjà donné quelques unes des lois si longtemps urgentes pour procurer des ressources au Trésor, et dont ne sous les autres convenables pour organiser les corps de l'armée d'une manière indépendante de ceux des autres pays. Les troupes françaises, sur la ligne que celles-ci occuperont pendant le temps qu'elles ont encore à passer dans le pays, doivent être aussi protégées par le corps de Mexicains.

Plusieurs projets de loi vous seront présentés à ce effet.

Au milieu des travaux de la paix, favorisés par un avenir assuré, nous ne sacrifierons point notre existence politique, d'après les leçons de l'expérience, notre organisation militaire, afin qu'avec la moindre dépense possible, elle puisse donner des forces permanentes pour maintenir la place qui lui convient parmi les grandes nations.

Les mesures prises récemment dans l'administration du royaume et celles qui en seront proposées, auront pour but de rétablir l'ordre dans notre et la comptabilité de l'Etat, contribuer à améliorer la gestion de la chose publique.

Mon gouvernement désire vivre en paix avec France, pour consolider l'ordre de choses actuel, se vouera ainsi fructueux. Loin d'avoir besoin de la protection, on s'est prolongé la guerre civile, les populations sans défense se trouvaient à la merci des dissidents, le sang des Mexicains se répandait sans fruit ; les dépenses militaires avaient épuisé toutes les ressources nécessaires que l'on disait entamées, pour une question franco-américaine, prenaient pour base une position inacceptable avec l'existence de l'empire et l'intégrité du territoire national.

Après avoir examiné, avec une attention impartiale, la gravité d'une situation si ex-pour-dinaire S. M. l'empereur crut de son devoir de ne pas laisser échapper le pouvoir que celle-ci lui avait confiée, pensant la combinaison projetée pour rendre la paix au Mexique exclusif la monarchie. Ne voulant pas être un obstacle à la réalisation de cette heureuse issue, avec une abnégation plus grande encore que celle dont il avait fait preuve en acceptant le trône, il pensa n'le quitter, et laissant à la libre disposition de la nation le sien. Ne voulant pas cependant agir, dans une affaire d'une si vaste importance, sans l'avis de ses conseillers naturels et de son conseil d'Etat, il les convoqua dans la ville d'Orizaba, où il se trouve depuis quelques semaines pour rassembler autour de lui l'élément des deux corps toutes les graves considérations exposées ci-dessus, tous deux décidèrent que son abdication, dans les circonstances présentes, loin de mettre en terme aux maux que l'on déplorait, serait infailliblement la ruine totale du pays, et qu'elle aurait pour conséquences la perte de l'indépendance et de la nationalité, la destruction complète de notre race.

Dans la consultation, on fit observer au souverain que le responsabilité du sang versé retomberait exclusivement sur eux dont l'obstination prolongerait une lutte dans laquelle on combattait pour soutenir les intérêts de la société, et avec les intérêts, l'existence de la nationalité, pour défendre une bannière chère, ou devait exploiter toutes les ressources du pays, organiser l'armée nécessaire d'une manière définitive, réduire les exorbitantes dépenses militaires que l'on faites jusqu'ici, déployer enfin les efforts suprêmes que le devoir exigeait en faveur du salut de la patrie, sans se laisser décourager par l'adoption des mesures que réclame la défense naturelle, par les considérations de la politique extérieure, relativement à la forme de gouvernement que la nation seule doit déterminer. Après cette déclaration de ses conseils, le souverain voulut encore entendre leur opinion sur la question pratique des différentes questions vitales de politique et d'administration, pour que le sacrifice auquel il se résignait en consentant le pouvoir fût fructueux et susceptible de produire le résultat désiré.

Parmi ces questions figurent en première ligne les suivantes : convocation d'un congrès national, sur la base de la plus large et la plus libérale, auquel prendront part tous les citoyens de toutes les parties et de toutes les couleurs politiques, pour que chacun d'eux soit consulté, et décider quelle forme de gouvernement la nation adoptera pour l'avenir ; proposition de toutes les mesures qu'pourra la prévoyance, dans le but d'assurer l'organisation complète et définitive du pays ; création de ressources suffisantes pour couvrir le budget ; élaboration des lois nécessaires pour un plus complet développement de colonisation. Les deux conseils ayant reconnu la nécessité de prendre en outre considération tous ces points d'une importance si grande, il convenait d'exiger de ces examiner et de proposer les mesures convenables concernant chacun d'eux. Se trouvant à la tête de son armée, S. M. se réservait de conserver le pouvoir que la nation lui a confié. Elle s'occupe de poursuivre, avec courage et persévérance, la tâche de régénération à laquelle elle s'est consacrée.

Pour faire connaître à la nation sa décision de convoquer un Congrès national, S. M. l'empereur lui a adressé dernièrement le manifeste que Votre Excellence verra dans le *Diario del Imperio* du 6 courant. D'autre part, il a déjà donné quelques unes des lois si longtemps urgentes pour procurer des ressources au Trésor, et dont ne sous les autres convenables pour organiser les corps de l'armée d'une manière indépendante de ceux des autres pays. Les troupes françaises, sur la ligne que celles-ci occuperont pendant le temps qu'elles ont encore à passer dans le pays, doivent être aussi protégées par le corps de Mexicains.

Plusieurs projets de loi vous seront présentés à ce effet.

Au milieu des travaux de la paix, favorisés par un avenir assuré, nous ne sacrifierons point notre existence politique, d'après les leçons de l'expérience, notre organisation militaire, afin qu'avec la moindre dépense possible, elle puisse donner des forces permanentes pour maintenir la place qui lui convient parmi les grandes nations.

Les mesures prises récemment dans l'administration du royaume et celles qui en seront proposées, auront pour but de rétablir l'ordre dans notre et la comptabilité de l'Etat, contribuer à améliorer la gestion de la chose publique.

Mon gouvernement désire vivre en paix avec France, pour consolider l'ordre de choses actuel, se vouera ainsi fructueux. Loin d'avoir besoin de la protection, on s'est prolongé la guerre civile, les populations sans défense se trouvaient à la merci des dissidents, le sang des Mexicains se répandait sans fruit ; les dépenses militaires avaient épuisé toutes les ressources nécessaires que l'on disait entamées, pour une question franco-américaine, prenaient pour base une position inacceptable avec l'existence de l'empire et l'intégrité du territoire national.

Après avoir examiné, avec une attention impartiale, la gravité d'une situation si ex-pour-dinaire S. M. l'empereur crut de son devoir de ne pas laisser échapper le pouvoir que celle-ci lui avait confiée, pensant la combinaison projetée pour rendre la paix au Mexique exclusif la monarchie. Ne voulant pas être un obstacle à la réalisation de cette heureuse issue, avec une abnégation plus grande encore que celle dont il avait fait preuve en acceptant le trône, il pensa n'le quitter, et laissant à la libre disposition de la nation le sien. Ne voulant pas cependant agir, dans une affaire d'une si vaste importance, sans l'avis de ses conseillers naturels et de son conseil d'Etat, il les convoqua dans la ville d'Orizaba, où il se trouve depuis quelques semaines pour rassembler autour de lui l'élément des deux corps toutes les graves considérations exposées ci-dessus, tous deux décidèrent que son abdication, dans les circonstances présentes, loin de mettre en terme aux maux que l'on déplorait, serait infailliblement la ruine totale du pays, et qu'elle aurait pour conséquences la perte de l'indépendance et de la nationalité, la destruction complète de notre race.

Ministère des affaires étrangères, Mexico, 10 décembre 1866.

En acceptant le trône du Mexique, S.M. l'empereur Maximilien ne voulut le faire qu'après s'être assuré de la volonté nationale, au moyen de actes dressés par les populations, après s'être assuré le concours de forces alliées qui, agissant activement intimement à la pacification du pays, et avec la sécurité des rassurances extraordinaires, susceptibles de remplacer les recettes ordinaires, dont le recouvrement régulier était impossible pendant la tourmente. Dans ce but, il fut conclu des traités et des conventions, dont les stipulations garantissent, de la façon la plus solennelle, une entière et puissante alliance pour assurer la paix. Le guerre civile se prolongea néanmoins au-delà de ce qu'on devait espérer, malgré les franches concessions faites par l'empereur aux hommes distingués de l'époque, dans l'une et l'autre des grandes questions vitales de politique et d'administration, pour que le sacrifice auquel il se résignait en consentant le pouvoir fût fructueux et susceptible de produire le résultat désiré.

Parmi ces questions figurent en première ligne les suivantes : convocation d'un congrès national, sur la base de la plus large et la plus libérale, auquel prendront part tous les citoyens de toutes les parties et de toutes les couleurs politiques, pour que chacun d'eux soit consulté, et décider quelle forme de gouvernement la nation adoptera pour l'avenir ; proposition de toutes les mesures qu'pourra la prévoyance, dans le but d'assurer l'organisation complète et définitive du pays ; création de ressources suffisantes pour couvrir le budget ; élaboration des lois nécessaires pour un plus complet développement de colonisation. Les deux conseils ayant reconnu la nécessité de prendre en outre considération tous ces points d'une importance si grande, il convenait d'exiger de ces examiner et de proposer les mesures convenables concernant chacun d'eux. Se trouvant à la tête de son armée, S. M. se réservait de conserver le pouvoir que la nation lui a confié. Elle s'occupe de poursuivre, avec courage et persévérance, la tâche de régénération à laquelle elle s'est consacrée.

Pour faire connaître à la nation sa décision de convoquer un Congrès national, S. M. l'empereur lui a adressé dernièrement le manifeste que Votre Excellence verra dans le *Diario del Imperio* du 6 courant. D'autre part, il a déjà donné quelques unes des lois si longtemps urgentes pour procurer des ressources au Trésor, et dont ne sous les autres convenables pour organiser les corps de l'armée d'une manière indépendante de ceux des autres pays. Les troupes françaises, sur la ligne que celles-ci occuperont pendant le temps qu'elles ont encore à passer dans le pays, doivent être aussi protégées par le corps de Mexicains.

Plusieurs projets de loi vous seront présentés à ce effet.

Au milieu des travaux de la paix, favorisés par un avenir assuré, nous ne sacrifierons point notre existence politique, d'après les leçons de l'expérience, notre organisation militaire, afin qu'avec la moindre dépense possible, elle puisse donner des forces permanentes pour maintenir la place qui lui convient parmi les grandes nations.

Les mesures prises récemment dans l'administration du royaume et celles qui en seront proposées, auront pour but de rétablir l'ordre dans notre et la comptabilité de l'Etat, contribuer à améliorer la gestion de la chose publique.

Mon gouvernement désire vivre en paix avec France, pour consolider l'ordre de choses actuel, se vouera ainsi fructueux. Loin d'avoir besoin de la protection, on s'est prolongé la guerre civile, les populations sans défense se trouvaient à la merci des dissidents, le sang des Mexicains se répandait sans fruit ; les dépenses militaires avaient épuisé toutes les ressources nécessaires que l'on disait entamées, pour une question franco-américaine, prenaient pour base une position inacceptable avec l'existence de l'empire et l'intégrité du territoire national.

Après avoir examiné, avec une attention impartiale, la gravité d'une situation si ex-pour-dinaire S. M. l'empereur crut de son devoir de ne pas laisser échapper le pouvoir que celle-ci lui avait confiée, pensant la combinaison projetée pour rendre la paix au Mexique exclusif la monarchie. Ne voulant pas être un obstacle à la réalisation de cette heureuse issue, avec une abnégation plus grande encore que celle dont il avait fait preuve en acceptant le trône, il pensa n'le quitter, et laissant à la libre disposition de la nation le sien. Ne voulant pas cependant agir, dans une affaire d'une si vaste importance, sans l'avis de ses conseillers naturels et de son conseil d'Etat, il les convoqua dans la ville d'Orizaba, où il se trouve depuis quelques semaines pour rassembler autour de lui l'élément des deux corps toutes les graves considérations exposées ci-dessus, tous deux décidèrent que son abdication, dans les circonstances présentes, loin de mettre en terme aux maux que l'on déplorait, serait infailliblement la ruine totale du pays, et qu'elle aurait pour conséquences la perte de l'indépendance et de la nationalité, la destruction complète de notre race.

Ouverture du parlement italien.

DISCOURS DE VICTOR-EMMANUEL.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

La patrie est libre désormais de toute domination étrangère. C'est avec une joie profonde que je le déclare aux représentants de vingt-cinq millions d'Italiens.

La nation a eu foi en moi ; j'ai eu foi en elle. Ce grand événement couronnant nos efforts communs, donne un nouvel essor à l'œuvre de la civilisation, et rend plus sûr l'équilibre politique en Europe.

Par sa promptitude à s'organiser militairement et par l'union rapide de ses populations, l'Italie a acquis le crédit qui lui était nécessaire pour atteindre, par elle-même et à l'aide d'alliances efficaces, son indépendance.

Elle a trouvé ses limites naturelles et sa sûreté, pour cette œuvre laborieuse, dans la sympathie des gouvernements et des peuples civilisés, soutenue et accrue encore par la conduite courageuse des provinces vénitiennes, dans l'entreprise commune de l'affranchissement national.

Le traité de paix avec l'empire d'Autriche, qui vous sera présenté, sera suivi de négociations qui faciliteront les échanges entre les deux Etats.

Le gouvernement français, fidèle aux obligations qui lui a contractées par la convention de septembre, a retiré ses troupes de Rome. De son côté, le gouvernement italien, observant les engagements pris, a respecté et respectera le gouvernement pontifical.

La bonne intelligence avec l'empereur des Français, a qui notre nouveau lien par l'amitié et la gratitude, la meilleure garantie contre la guerre du souverain pontife, le seul moyen, religieux et le sens droit du peuple italien, sauront la distinguer et la consolider, les entraîner en théoriques et les aspirations irréalisables qui seraient fondent et se débattent à Rome.

Attaché à la paix par-dessus tout, je ne serai aussi celle de la plus grande puissance, si je rendu homogènes en même temps au principe de liberté qui a fondé nos institutions s'augmente, et, appliqué avec sincérité et largeur, accueillera les causes des anciens différends entre l'Eglise et l'Etat.

Ces dispositions de notre part, en assurant les consciences catholiques, accomplissent, je l'espère, ces vœux que je forme pour que le souverain pontife demeure indépendant à Rome.

L'Italie est en sûreté, maintenant qu'on entre de la valeur de ses fils qui, à travers les variations de la fortune, ne cessèrent de lui former un sur mer, ni dans les rangs de cette armée, ni dans ceux des volontaires, elle a pour l'emploi de son indépendance et de son territoire. Le boulevards mêmes qui ont servi à l'asservir.

L'Italie peut et doit donc maintenant fournir tous ses efforts vers la prospérité de la paix intérieure. De même que les Italiens ont apporté une concorde admirable dans l'affirmation de leur indépendance, qu'ils y consacrent de nouveau l'union, leur intelligence, ardeur et une constance dolomptable à développer les ressources économiques de la nation.

Plusieurs projets de loi vous seront présentés à ce effet.

Messieurs les sénateurs, messieurs les députés, l'Italie est maintenant livrée à elle même. Sa responsabilité est égale à la puissance qu'elle a conquise et à la pleine liberté qu'elle a fondée. Usage de ses forces. Ce que nous avons fait de grandes choses en peu de temps, seront pour nous le devoir de ne pas manquer à notre tâche, qui est de savoir nous conserver avec la vigueur requise par les conditions sociales du temps présent, et avec la largeur voulue par nos institutions.

La liberté de nos institutions politiques, l'autorité du gouvernement, l'activité dans les citoyens, l'empire de la loi, voilà ce qui nous portèrent l'Italie à la hauteur de ce que le nom attend d'elle. (Applaudissements universels.)

CHRONIQUE LOCALE.

LE MARCHÉ DE BRYADES.—On ne dit plus que la viande soit une chose rare ou une chose chère, car elle abonde dans tous les marchés de la ville ; elle abonde aussi dans les savanes des environs, ou elle attend patiemment que les bouchers viennent les prendre ; elle abonde encore davantage dans les savanes lointaines et dans maintes habitations où l'on élève aujourd'hui des bestiaux dans l'unique but de faire argent. Si l'on ajoute à cela le développement qu'a pris cette chose, il faut pas de gens pour soigner de nombreux troupeaux, surtout il faut que le transfuge et le transport de la viande de boucherie soient portés à un degré de perfection qui permet pas de profit brillant, du moins il court fort peu de main d'œuvre, et tout individu ayant terre peut être gardien de bestiaux. Le prix de la viande de boucherie a donc baissé considérablement depuis quelque temps et très sûrement il baissera encore, jusqu'à ce qu'il soit ce qu'il est dans les pays voisins de l'Amérique, c'est-à-dire tout ou les animaux pour leur peau seule. Il faut espérer en conséquence que nos marchés seront bon accessibles toutes les bourses de viande mais encore de bonne viande, et qu'on n'y sera plus exposé à échanger son argent contre des langues de vaches coriaces, des côtelettes de roast beefs ou des steaks aussi coriaces pour faire gémir les machoires des affamés les plus intrépides.

Nous pouvons déjà signaler le marché des Dryades comme un des marchés de notre ville où la bonne viande abonde. Nous avons eu occasion d'en goûter chez M. Baptiste Matharan, le fermier de ce marché, et nous en avons été assez satisfait pour la donner à tout ce que les marchés d'Europe offrent de plus délicat et de plus riche. Les habitués du marché des Dryades le savent bien et ils se félicitent d'habiter dans le voisinage de cet heureux parc M.M. Bonet, Sobele, Donas, Abatie et Cie, dont d'autres ont contribué plus qu'on ne pourrait le croire au développement rapide du quartier de la rue Melpomène, quartier qui, il y a peu de temps, était comme la neige, et l'on des plus brillants de la ville. Ce qu'on recherche avant tout aujourd'hui que les établissements manquent, c'est le voisinage des halles, et quand ces halles sont bien fournies d'articles alimentaires, la population arrive au grand galop. Le marché des Dryades, qui a été fondé il y a quelques années, a fermé à 132 7/8 à 133. Les fonds publics sont encore plus bas. Illinois 100 a 110, Erie 62 1/2, Hudson 130, Reading 101 1/2. Michigan 79 1/4.

BAL.—Le bal du Jockey Club de la Métairie aura définitivement lieu, mercredi prochain, 16 du courant, au nouveau théâtre de l'Opéra. Ce sera certainement là une brillante affaire, et nous recevrons beaucoup M. L. E. Lemaric de nous avoir adressé une invitation.

CHER AUX POUR DE L'ARGENT.—On s'entretient en ville de la disparition d'un nommé J. W. Cordrey, canadien, qui après avoir tenu une Poydras, un magasin de café, auquel il avait associé un jeune homme de la Martinique, Cordrey a disparu non sans avoir trafiqué des checks de la société en achetant des marchandises qu'il a payé de cette manière, et qu'il a ensuite été vendait on ne sait où. On calcule que Cordrey a fait par ce moyen une raffle de $10,000. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il a laissé sa famille chez M. Weyerstall, père de jeune homme qu'il avait pris pour associé, et la pauvre femme qu'il a ainsi écrit le était de Biloxi il lui recommandait de ne pas inquiéter checks pendant son absence, car pour l'intelligence de cette affaire, il faut savoir que Cordrey était parti sous le prétexte de régler son compte de $300, de quelque part à la société.

VOLEURS ENTREPRENANTS. — Des voleurs sont entrés avant-hier soir dans le magasin de la mercerie de M. J. Thomas, rue de Chartres, au-dessus du bureau de l'*Abeille* et y ont pris de $500 à $600 de marchandises. Les voleurs ont ensuite forcé leur entrée en pratiquant une brèche dans le mur de brique de la maison voisine où ils avaient pénétré en se mit comment. Une fois dans la cour de la maison de M. M. Hernoy, ils ont forcé les grands des portes de non magasin. Ils ont voulu aussi ouvrir le coffre-fort, mais ne pouvant y parvenir, ils ont dû se contenter de ce qu'ils avaient sous la main. Ces voleurs, démolissant ou trouant les murs, sont fort à craindre, et la justice ne devrait épargner aucune de ses sévérités à leur égard. Ils auront besoin, on ignore entièrement ceux qui ont fait ce beau coup.

OUVERTURE DE LA RUE MOREAU.—Les personnes qui ont des propriétés sur la rue Moreau, (actuellement appelée Chartres), trouveront une annonce de la Chambre Cour, concernant l'ouverture de cette rue.—Voir aux "avis judiciaires," à la seconde page.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

Londres, 10, midi.—Le *Times* de ce matin arrive à la conclusion que la mise en accusation du président Johnson est l'avant coureur d'une révolution, aux Etats-Unis et il signale les dangers d'une telle politique.

Florence, 10 janvier.—Rouin Bey, ministre turc en Italie, sera bientôt rappelé, dit-on, pour être envoyé aux Etats-Unis.

Liverpool, 10, midi.—La vapeur City of New York, parti le 29 décembre, est arrivé hier à Queenstown.

Londres, 10, midi.—Les réformistes ont décidé de ne pas faire de démonstration par des petitions quand le parlement se réunira. Ils laisseront la question arriver au parlement sans vouloir l'y forcer par des manifestations tumultueuses.

Trieste, 10, midi.—Des nouvelles des îles grecques disent que la révolution s'étend et qu'un formidable soulèvement de peuple a lieu dans les autres îles.

ITALIE.

Florence, 10.—On dit dans les cercles semi-officiels que le gouvernement italien a décidé de rembre toutes les propriétés de l'Eglise qui avaient été confisquées, à la condition de faire payer une forte indemnité.

TURQUIE.

Constantinople, 10.—Il y a apparence de troubles sérieux entre la Turquie et la Grèce, et la Porte continue à envoyer des troupes à la frontière grecque.

Paris, 10 janv., midi.—D'après un bruit qui paraît être accrédité par une autorité digne de foi, l'Autriche, la France et l'Italie ont conclu une alliance à propos de la question orientale, et la Prusse et la Russie en auraient fait une autre.

Liverpool, 10 janv.—Coton. Le marché est ferme aujourd'hui au taux d'hier. Ventes : 10,000 balles, midd. qui. 11 7/8.

Washington, 10 janv.—On dit, d'après une bonne autorité, que le comité sur l'émeute de la Nouvelle-Orléans soumettra deux rapports, un de la majorité et un de la minorité ; ce dernier niant que l'émeute ait été amenée par aucune manœuvre de l'autorité civile.

Parlant de l'élection municipale de Georgetown, "la Chronique" dit que parmi les plus proéminents candidats, est le maire actuel, qui n'a probablement se nommera lui-même. Il n'aurait fort heureusement aucune chance de réélection, hier, improvisé votante, puisqu'il a été nommé par la Chambre.

Chambre.—Les propositions de la Chambre sur l'assainissement autour de Washington, ont été adoptées.

Les noms sur l'admission du bill du Nebraska ont été MM. Buckalew, Cowan, Dixon, Doolittle, Fessenden, Grimes, Hendricks, Howe, Johnson, Morgan, Nesmith, Norton, Patterson, Riddle et Saulsbury. Absents MM Brown, Davis, Frelinghuysen, Guthrie, Harlan, McDougal, Nye, Ramsey, Sprague, Stockwell, Wilkinson et Yates.

New York, 10.—Le juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis a rendu hier un verdict pour le gouvernement dans un procès pour recouvrer de l'ex-collecteur Hoyt, pour les sommes qui passent pour avoir été indûment levé sur des marchandises de laine. C'est une affaire d'épreuve et qui implique presque un million de pas de piastres.

Le vapeur Rising Star, d'Aspinwal, et le Manhattan, de la Vera Cruz, sont arrivés au quarantaine. Le premier de la Nouvelle-Grenade du 9, dit que le général Castelnau et Maximilien ont fait un accord qui a affecté une déclaration de guerre contre les Etats-Unis. Juarez a la présidence vers le mois du mois prochain.

La Patrie de dernier, M. Chabrol, a la Nouvelle-Orléans a reçu hier de partir pour Mexique pour la Havane où il attendra des nouvelles ultérieures.

Les journaux du dimanche ne font aucune mention de la nomination d'Andrew Johnson comme secrétaire d'Etat par intérim. Seward est encore très malade.

Washington, 10 janvier.—